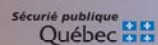




PROJET

OPTIMISATION DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA FORÊT EN GASPÉSIE



Plein Air

UQAC
LERPA
Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air



Plein Air
UQAC

UQAC
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI



Plein Air UQAC

Baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure

- Formation de trois ans unique dans le réseau universitaire québécois
- Cohortes de 24 participants encadrés par une équipe dynamique d'intervenants spécialisés
- Sessions intensives pratiques pour mettre en valeur la théorie
- Intégration des apprentissages lors de deux stages et de projets de développement professionnel
- Peut être combiné à un certificat dans un autre domaine

LERPA (Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air)

RECHERCHE ET EXPERTISE
DANS DIVERS DOMAINES
ASSOCIÉS AU PLEIN AIR ET
AU TOURISME D'AVEVENTURE :

- Aventure thérapeutique et éducative
- Gestion des risques en plein air
- Interventions d'urgence et sauvetage
- Nutrition pour expéditions de plein air
- Survie et sécurité en forêt
- Activités de plein air traditionnelles
- Éthique environnementale
- Entraînement scientifique pour expéditions
- Leadership et dynamique de groupe en plein air
- Orientation en milieu naturel
- Le plein air et les personnes âgées

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

www.uqac.ca/pleinair

Les intervenants

du baccalauréat en

Plein Air



Mepham

David Mepham, M.Sc.
Professeur
Directeur du programme

PRINCIPALES EXPERTISES
Intervention d'urgence
Sauvetage
Activités nautiques
Gestion des risques



Bilodeau

Mario Bilodeau, M.A.
Professeur
Cofondateur du programme

PRINCIPALES EXPERTISES
Aventure thérapeutique
Leadership
Dynamique de groupe
en plein air
Escalade et haute montagne



Bourbeau

André-François Bourbeau, M.A.
Professeur titulaire
Cofondateur du programme
Directeur du LERPA

PRINCIPALES EXPERTISES
Gestion des risques
Sécurité et survie en forêt
Activités de plein air
traditionnelles
Nutrition en plein air
Éthique environnementale



Michel Tremblay

Chargé de cours
PRINCIPALES EXPERTISES
Plein air thérapeutique et éducatif
Leadership – consolidation d'équipe
Ski hors-piste, escalade, haute montagne,
canot et kayak



Frédéric Fournier

Auxiliaire d'enseignement
et chargé de cours
PRINCIPALES EXPERTISES
Activités traditionnelles
Survie en forêt
Escalade et haute montagne

Gilles Lévesque

Auxiliaire d'enseignement
Chargé de cours
PRINCIPALES EXPERTISES
Orientation et systèmes
de communication
Activités nautiques
Entraînement physique



Alain Tétrault

Technicien en travaux pratiques
PRINCIPALES EXPERTISES
Gestion d'infrastructures
Mécanique
Activités motorisées

Les diplômés

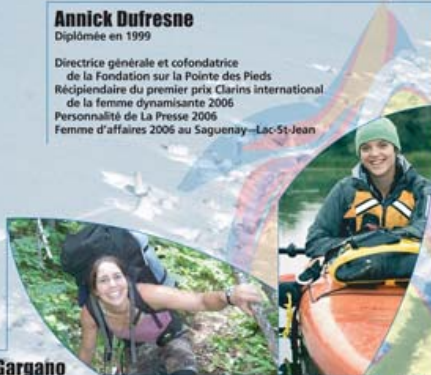
sur le marché du travail en

Plein Air

Annick Dufresne

Diplômée en 1999

Directrice générale et cofondatrice
de la Fondation sur la Pointe des Pieds
Récipiendaire du premier prix Clarins international
de la femme dynamisante 2006
Personnalité de La Presse 2006
Femme d'affaires 2006 au Saguenay—Lac-Saint-Jean



Virginie Gargano

Diplômée en 2003

Enseignante en plein air au Cégep de l'Outaouais
et au Cégep de Jonquière
Guide en kayak de mer
Coordonnatrice des programmes
de la Coopérative de solidarité INAQ
Étudiante à la maîtrise en Travail social



Frédéric Asselin

Diplômé en 1999

Directeur général
Coopérative de solidarité Vallée Bras du Nord
Président de la Table de concertation
touristique de la région de Portneuf



Sylvain Turgeon

Diplômé en 2000

Directeur général
de la Coopérative de solidarité INAQ
Récipiendaire de plusieurs bourses
universitaires honorifiques



Lorie Ouellet

Diplômée en 2001

Guide internationale pour
Karavaniers du monde
Enseignante en Tourisme
au Cégep de Saint-Félicien
Assistante au programme
de baccalauréat en Plein air
Étudiante à la maîtrise
en Gestion de projets



Christian Mercure

Diplômé en 2003

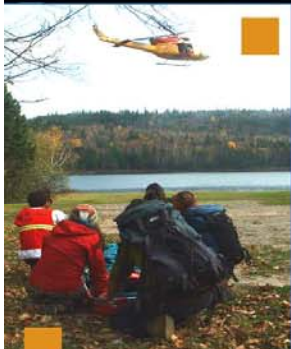
Guide en kayak de mer
Enseignant au secondaire
Étudiant à la maîtrise
en Éducation





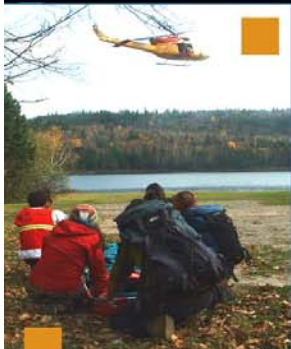
CHAMPS DISCIPLINAIRES

- Activités de plein air ancestrales
- Aventure thérapeutique
- Nutrition pour expéditions
- Ethique environnementale
- Préparation scientifique d'expéditions
- Évaluation du potentiel récréo-touristique



CHAMPS DISCIPLINAIRES EN LIEN AVEC LE PROJET:

- Gestion des risques
- Intervention d'urgence en régions isolées
- Survie et sécurité en forêt



LES QUESTIONS À 100\$

1. Pourquoi nous?
2. Pour moi?
3. Nos intentions?
4. D'où c'est parti?



BESOINS EXPRIMÉS ET CONSTATS

1. Augmentation de la fréquentation de l'arrière-pays
2. Augmentation du nombre d'accidents se produisant hors de la portée des SMU conventionnels
3. Complexité d'intervention dans de tels environnements (situation multi-agences, communications, géo-positionnement)



OBJECTIF DU PROJET

Mettre en place un ensemble d'activités et de mesures menant à l'optimisation de la sécurité des Usagers de la forêt de la MRC de la Haute-Gaspésie.



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

1. Réunir les principaux intervenants
2. Présenter le projet aux agences régionales et provinciales
3. Préciser les étapes à venir et les rôles de chaque agence participante
4. Remettre les résultats préliminaires de l'analyse de contenu



ORDRE DU JOUR

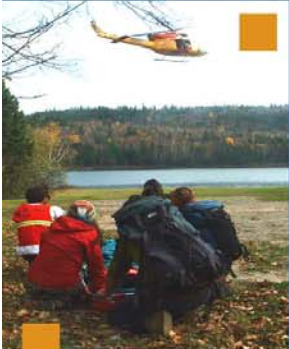
- *Objectifs de la rencontre*
- *Présentation des participants*
- *Présentation du projet de recherche*
- *Rôle attendu des Agences conviées*
- *Échanges sur le processus proposé*
- *Présentation des formulaires à venir*
- *Présentation des résultats préliminaires*
- *Rappel sur les phases à venir*
- *Clôture de la réunion*

Plein Air

LERPA

UQAC

Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air





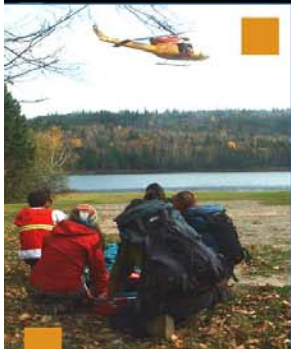
PRÉSENTATION DU PROJET:

1. *Objectifs du projet*
2. *Phases du projet*
3. *Méthodologie*
4. *État d'avancement du projet*



OBJECTIFS DU PROJET:

1. *Élaborer un plan stratégique qui présentera la démarche et les moyens retenus*
2. *Établir quelles Agences sont parties prenantes des opérations de R et S.*
3. *Promouvoir les attitudes sécuritaires en forêt auprès des principaux Usagers de la forêt et de leurs représentants.*

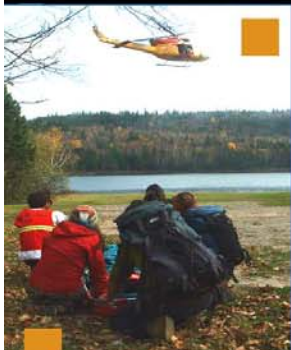


4. ***Accroître la capacité des Agences à intervenir lors de situations d'urgence survenant en forêt.***
5. ***Promouvoir l'interopérabilité.***
6. ***Observer et documenter les processus en présence lors d'un ERRES***
7. ***Rendre compte du processus mené au long du projet et diffuser les résultats.***

Plein Air

LERPA UQAC

Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air



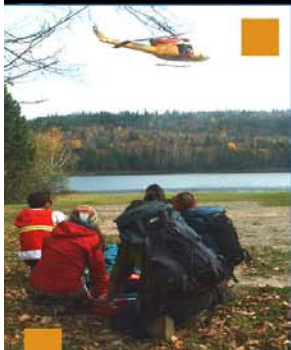
Phase 1	INITIATION DU PROJET	Octobre 2007	LERPA - MRC
Phase 2	CONSULTATION PRÉLIMINAIRE DES AGENCES	Novembre 2007	LERPA
Phase 3	REVUE DE LITTÉRATURE ET ANALYSE DE CONTENU	Janvier à mars 2008	LERPA
Phase 4	COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE	18 février 2008	LERPA
Phase 5	COLLOQUE DES AGENCES	12 mars 2008	AGENCES
Phase 6	VISITE DES BUREAUX ET INFRASTRUCTURES DES AGENCES RÉGIONALES	13 mars 2008	LERPA

Plein Air

LERPA

UQAC

Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air



Phase 7	COLLECTE DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	Mars et avril 2008	LERPA
Phase 8	EXERCICE SUR TABLE ET PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE DES AGENCES	14 et 15 avril 2008	AGENCES RÉGIONNALES
Phase 9	EXERCICE RÉGIONAL DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (ERRES)	16 au 18 Avril 2008	AGENCES RÉGIONNALES
Phase 10	SÉMINAIRE DE LA SÉCURITÉ EN FORÊT POUR LES USAGERS	19 et 20 Avril 2008	USAGERS
Phase 11	SOUTIEN AUX DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT	Avril, mai et juin 2008	LERPA
Phase 12	ANALYSE DES RÉSULTATS ET RÉDACTION DU RAPPORT FINAL	août 2008	LERPA



MÉTHODOLOGIE

1. *Consultative et inclusive.*

- *Consultation préliminaire*
- *Colloque des agences*
- *Visites des agences*
- *L'entrevue de suivi*
- *Préparation opérationnelle*
- *Accompagnement*



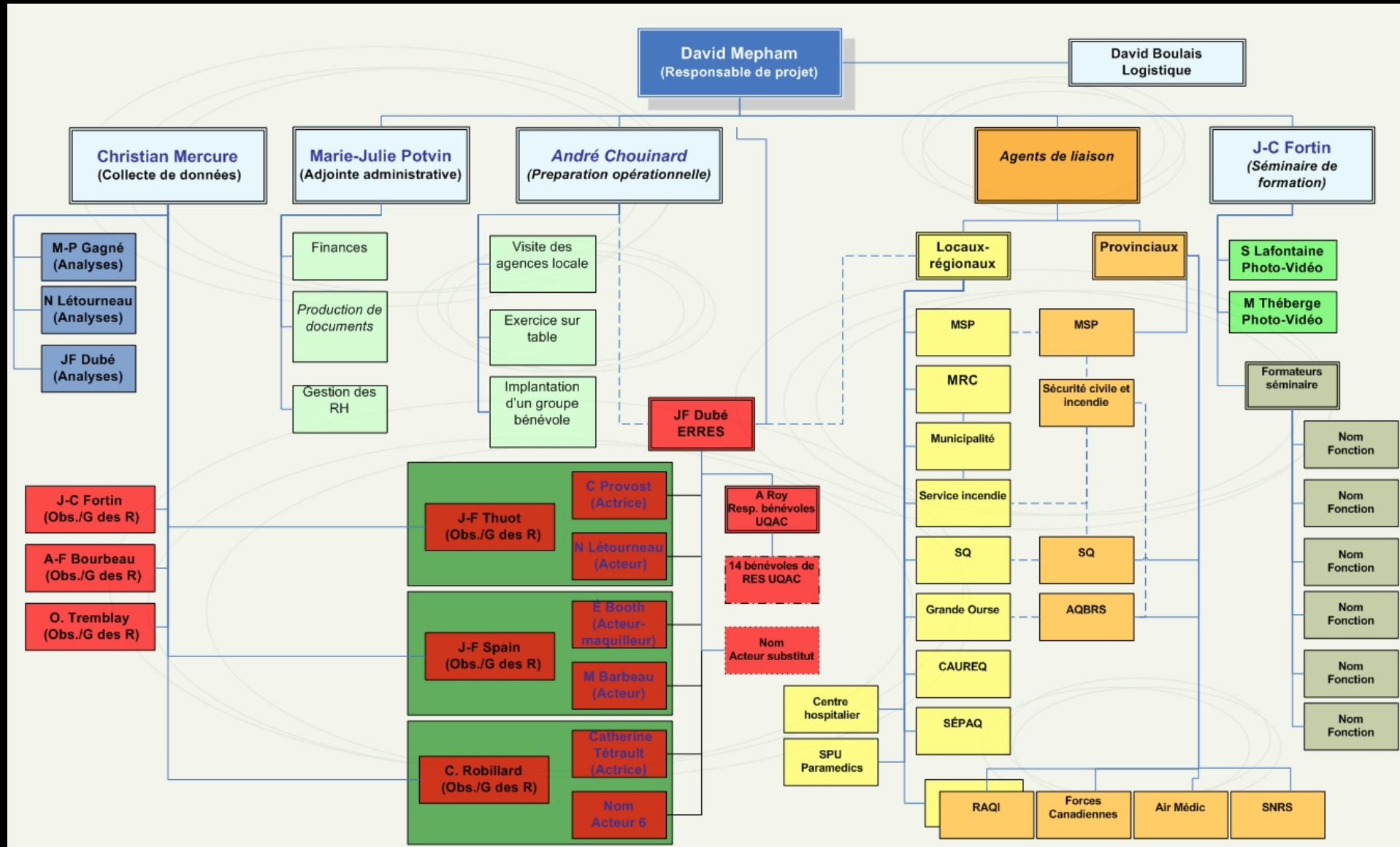


MÉTHODOLOGIE (SUITE...)

2. *Expérientielle et pratique*

- *Approche par problème*
- *Exercice sur table*
- *Préparation pré-opérationnelle*
- **ERRES**







ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Initiation du projet
- Consultation préliminaire
- Analyse de contenu
- *Colloque*



ANALYSE DE CONTENU- MÉTHODOLOGIE

- Analyse de documents – 1er mouvement
- Approche inductive
- Recherche de segments concernant la R.-S.
- Logique d'enquête; Catégories émergentes
- Saturation




DOCUMENTS ANALYSÉS

- Textes de loi et règlements
- Rapports et enquêtes du coroner
- Publications gouvernementales
- Rapports d'enquêtes (accidents)
- Revue spécialisées
- Sites web



Projet d'Optimisation de la Sécurité des Usagers de la Forêt

Ministère de la Sécurité publique du Québec

	Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité	Direction générale de la Sûreté du Québec
 Ministère de la Sécurité Pub. Assurer l'application de la Loi sur la sécurité civile sur le plan provincial (Lemieux, 2004).	Sécurité civile La Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres. À cette fin, elle encadre l'organisation de la sécurité civile dans ses principales dimensions que sont la prévention, la préparation des interventions, les interventions lors de tels événements, réels ou imminents, et le rétablissement de la situation (art. 1) (Loi sur la sécurité civile - Synthèse).	Polices municipales Niveau 1 Réponse et prise en charge dans un délai raisonnable à toute demande d'aide relevant de d'un citoyen. Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent. Assistance policière lors de sauvetage. Assistance policière lors de recherche en forêt. Assistance policière lors de sinistre (Loi sur la Police).	Sûreté du Québec Niveau 1 Réponse et prise en charge dans un délai raisonnable à toute demande d'aide relevant de d'un citoyen. Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent. Assistance policière lors de sauvetage. Assistance policière lors de recherche en forêt. Assistance policière lors de sinistre (Loi sur la Police).

Assurer la planification de la sécurité civile sur le plan provincial ainsi que les mesures de prévention et de préparation qui en découlent (Lemieux, 2004).

M. Beaudette (Conseiller du MSP) : De 1972 à aujourd'hui, je crois avoir participé à tous les sinistres majeurs ayant marqué l'histoire du Québec, sauf l'incendie de pneus de Saint-Amable en 1990. Ma toute première intervention, en 1973, a bien sûr quelque chose de spécial. Je coordonnais une opération de recherche d'un enfant d'une dizaine d'années souffrant de déficience intellectuelle qui s'était égaré dans un boisé aux limites de la ville de Saint-Jérôme (Résilience, Vol. 2, No. 2).

Bien que destiné en priorité à la planification de la sécurité incendie, un schéma peut tenir compte d'autres risques de sinistre susceptibles de faire appel aux mêmes ressources. Les sauvetages nautiques, les sauvetages en espace clos, les interventions en présence de matières dangereuses ou les interventions nécessitant la présence de premiers répondants sont tous des exemples de situations que les autorités municipales d'une région donnée pourraient juger opportun de considérer dans le cadre de l'établissement de leur schéma de couverture de risques (Loi sur la sécurité incendie - Synthèse).

Le service de police participe aussi aux opérations de sauvetage et de recherche en collaboration avec le Service des incendies de Québec et parfois avec la Sûreté du Québec. La Sûreté du Québec assure la formation spécialisée des membres (SNRS).

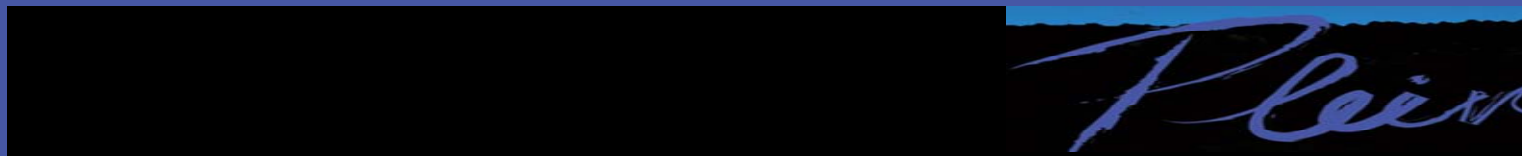
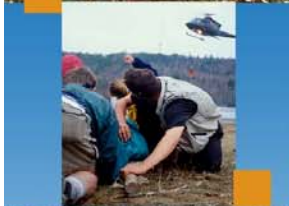
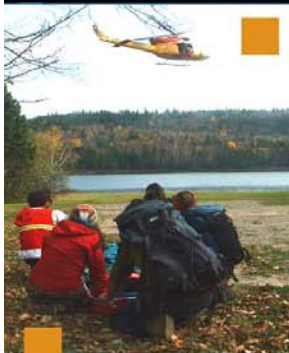
Niveau 5
 Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau incluant le fleuve Saint-Laurent.
 Intervention hélicoptérée (Loi sur la Police).

Plein Air


UQAC

LERPA

Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air



Ministère de la Sécurité publique du Québec			Ministère de la Santé et des Services Sociaux	Ministère des Ressources naturelles et de la faune
---	--	--	---	--

	Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité	Direction générale de la Sûreté du Québec			
Ministère de la Sécurité Pub. Assurer l'application de la Loi sur la sécurité civile sur le plan provincial (Lemieux, 2004).	Sécurité civile La Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres. À cette fin, elle encadre l'organisation de la sécurité civile dans ses principales dimensions que sont la prévention, la préparation des interventions, les interventions lors de tels événements, réels ou imminents, et le rétablissement de la situation (art. 1) (Loi sur la sécurité civile - Synthèse).	Sécurité incendie ...un nombre grandissant de brigades de pompiers sont appelées à offrir dans leur communauté des services de premiers répondants ou à intervenir en situation d'urgence lors de sinistres ou d'accidents de véhicules automobiles (Loi sur la sécurité incendie - Synthèse).	Polices municipales Niveau 1 Réponse et prise en charge dans un délai raisonnable à toute demande d'aide relevant de d'un citoyen. Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent. Assistance policière lors de sauvetage. Assistance policière lors de recherche en forêt. Assistance policière lors de sinistre (Loi sur la Police).	Sûreté du Québec Niveau 1 Réponse et prise en charge dans un délai raisonnable à toute demande d'aide relevant de d'un citoyen. Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent. Assistance policière lors de sauvetage. Assistance policière lors de recherche en forêt. Assistance policière lors de sinistre (Loi sur la Police).	14 ^e il favorise l'implication de la population à titre de premiers intervenants dans le cadre de l'organisation des services préhospitaliers d'urgence en faisant la promotion, en collaboration avec les partenaires concernés, de ce rôle et de son importance auprès des personnes en détresse (Loi sur les services préhospitaliers d'urgence).	Le ministère offre des services de recherche terrestre aux travailleurs perdus en forêt (SNRS).

Assurer la planification de la sécurité civile sur le plan provincial ainsi que les mesures de prévention et de préparation qui en découlent (Lemieux, 2004).

Bien que destiné en priorité à la planification de la sécurité incendie, un schéma peut tenir compte d'autres risques de sinistre susceptibles de faire appel aux mêmes ressources. Les sauvetages nautiques, les sauvetages en espace clos, les interventions en présence de matières dangereuses ou les interventions nécessitant la présence de premiers répondants sont tous des exemples de situations que les autorités municipales d'une région donnée pourraient juger opportun de considérer dans le cadre de l'établissement de leur schéma de couverture de risques (Loi sur la sécurité incendie - Synthèse).

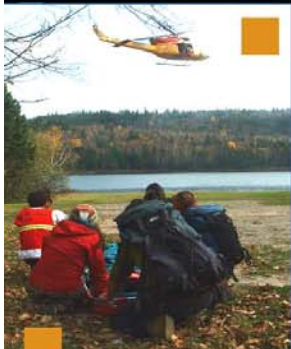
Le service de police participe aussi aux opérations de sauvetage et de recherche en collaboration avec le Service des incendies de Québec et parfois avec la Sûreté du Québec. La Sûreté du Québec assure la formation spécialisée des membres (SNRS).

Niveau 5
Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau incluant le fleuve Saint-Laurent.
Intervention hélicoptérée (Loi sur la Police).



LES SEGMENTS SIGNIFICATIFS

- Relatifs à la R.-S., mais aussi à la prévention
- Données brutes, non-interprétées
- Découpés avec l'idée d'une définition large de la notion de sinistre
- Coroner = illustration de perceptions



Le législateur a notamment voulu préciser davantage le rôle de premiers intervenants que sont souvent appelées à jouer les brigades d'incendie. C'est pourquoi, l'article 36 prévoit que celles-ci peuvent être chargées non seulement de la lutte contre les incendies et des opérations de sauvetage, mais aussi de la lutte contre les autres sinistres, du secours aux victimes d'accidents, du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.

(Loi sur la sécurité incendie - Synthèse).

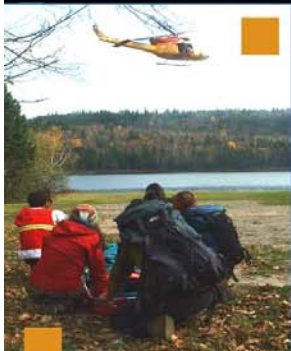


Je recommande à la municipalité de Nouvelle : - de nommer des premiers répondants (les pompiers pourraient recevoir une telle désignation); - d'élaborer un plan d'urgence pour le sauvetage en rivière; - de permettre à ses employés (principalement ses pompiers) de suivre des cours de sauvetage reconnus (de la FQCK ou de la Société de sauvetage) (Enquête du coroner - 169).



L'administration d'un parc doit transmettre aux intervenants municipaux l'information relative aux situations d'urgence possibles, afin que ceux-ci les intègrent à l'intérieur du plan de mesures d'urgence susceptible d'être mis en oeuvre sur leur territoire. Advenant qu'une situation nécessite une intervention d'urgence, la direction du parc est d'abord appelée à recueillir les renseignements permettant de juger de la gravité de l'événement. Elle assume un premier niveau d'intervention en portant assistance aux visiteurs lorsque la situation le permet. Cependant, si des mesures d'envergure doivent être déployées, la direction des opérations est alors confiée à la municipalité, laquelle bénéficie de la collaboration de l'administration du parc.

(Politique sur les Parcs).



Sont aussi de compétence fédérale les services d'intervention dans les cas de R-S. sur l'eau et au sol à l'intérieur des parcs nationaux.

(Secrétariat National Recherche et Sauvetage – Site Web).

Le Dr Trudel mentionne que les ambulanciers ne peuvent en aucun temps se déplacer hors des voies carrossables; il s'agit du travail des premiers répondants et des premiers intervenants.

(Enquête du coroner - 169)



ACTIVITÉS SUBSÉQUENTES

1. Entrevues téléphoniques de suivi
2. Visites des Agences régionales
3. Préparation pré-opérationnelle et optimisation
4. Exercice sur table
5. Conférence de presse
6. ERRES
7. Suivi et accompagnement
8. Rédaction du rapport final



RÔLES DES AGENCES (toutes)

1. Participer au Colloque
2. Signature du Formulaire de participation
3. Entretien de suivi
4. Rencontre supplémentaire possible



RÔLES DES AGENCES (régionales)

1. Signature du Formulaire ERRES
2. Désignation d'un agent de liaison
3. Prise en charge des aspects financiers
4. Libération des ressources humaines
5. Optimisation pré-opérationnelle



RÔLES DES AGENTS DE LIAISON:

1. Représenter officiellement l'agence
2. Co-élaborer l'ERRES
3. Obtenir l'approbation de l'Agence
4. Préparer l'équipe de son Agence
5. Valider les mesures de gestion des risques



INTUITIONS PRÉ-OPÉRATIONNELLES:

1. Séquence d'activation à intégrer
2. Imputabilité financière à clarifier
3. Obstacles de communication:
 - RENIR
 - RAQI
 - Antennes IP déployables
 - FI-RS du SNRS
4. Géo-positionnement:
 - Projet du docteur Trudel
 - Balises de RTT
 - RAQI



SÉMINAIRE DE FORMATION

Samedi 19 et dimanche 20 avril

De 9h à 16h30, au Gîte du Mont-Albert

Aux termes de ce séminaire de formation, les usagers de la forêt seront en mesure d'identifier les éléments qui favorisent une pratique plus éclairée et plus sécuritaire de leurs activités en milieu forestier



INVITÉS DE LA HAUTE-GASPÉSIE

- Entreprises de tourisme d'aventure
- Clubs de chasseurs, pêcheurs, motoneige, quad, randonneurs
- Compagnies forestières, minières, énergie
- Pourvoyeurs, Zecs, parcs et autres gestionnaires de territoires
- Groupes environnementalistes



THÈMES DE CONTENU :

- Rôles des intervenants en IU
- Plans d'urgence
- Équipements essentiels en forêt
- Prévention et survie en forêt
- Moyens d'évacuation improvisés
- Secourisme en région isolée
- Formations supplémentaires
- Etc.



FORMATEURS :

- David Mepham (UQAC)
- André-François Bourbeau (UQAC)
- Alain Croteau (SQ)
- André Chouinard (Forces canadiennes, Sauvetage 02)
- Gilles Potvin (GPAM)
- Steve Castonguay (FMÉQ) *à confirmer*
- Mario Bilodeau (RAQI)